

Déclaration liminaire du SNEP-FSU

Conseil régional de l'UNSS de l'académie de NANTES

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil départemental/régional de l'UNSS,

Le SNEP-FSU souhaite, à l'ouverture de ce Conseil regional de l'UNSS, réaffirmer son attachement profond au sport scolaire public et à l'action éducative de l'UNSS dans notre académie.

Depuis plusieurs années, nous dénonçons l'augmentation du coût des transports, l'augmentation du prix du contrat-licence et de l'affiliation, les difficultés persistantes d'accès aux installations sportives, un nouveau règlement fédéral ajusté à la rentrée mais qui pose encore des difficultés et la captation en hausse des mercredis après midi dans les lycées généraux et professionnels. Cet ensemble a entraîné une perte de confiance de la profession envers la direction nationale de l'UNSS et à une dégradation du sport scolaire français qui, rappelons-le, est le résultat du travail de tous les jours des enseignant-es d'EPS/ animateurs et animatrices d'AS, des cadres départementaux et régionaux de l'UNSS et de nos collègues coordonnateurs/coordonnatrices de district. Nous souhaitons d'ailleurs ici les remercier et saluer leur engagement au service des licencié-es.

Nous souhaitons attirer à nouveau l'attention des membres du CRUNSS sur la baisse préoccupante des subventions de certaines collectivités alors même que les besoins sont croissants. La suppression du Pass culture et sport pour les lycéens, la diminution de la subvention de diverses mairies (Nantes, ...) Toutes ces diminutions réduisent les marges de manœuvre des service(s) UNSS et des associations sportives scolaires. Elle fragilise l'organisation des rencontres et compétitions.

La question des équipements est également centrale dans notre académie. De nombreux collèges et lycées, ne disposent pas de suffisamment de créneaux sur le temps du mercredi après-midi et l'accès aux équipements sportifs devient payant dans certaines communes comme nantes ou...

Il est pour nous essentiel que l'ensemble des collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements et Région) confortent leur engagement financier. Le sport scolaire ne doit pas être le grand oublié des politiques éducatives.

Même si nous avons bien conscience du soutien de l'Etat que représente le forfait de 3h d'AS des-enseignant-es d'EPS, le SNEP-FSU demande à nouveau le doublement de la subvention du Ministère de l'Education Nationale (inchangée depuis 2018) qui est aujourd'hui de 3,8M € pour 1,2M de licencié-es, soit 3,13 €/licencié-e.

Enfin, le travail national autour des accords transport, qui semble être à l'arrêt pour le moment comme celui autour des contrats d'assurance, doivent aboutir au plus vite dans l'intérêt de nos élèves et des finances (AS et services UNSS).

Pour le SNEP-FSU, c'est bien l'activité des élèves au travers l'organisation d'un maximum de rencontres, compétitions et formations des JO qui doivent rester au cœur des arbitrages budgétaires comme le prône d'ailleurs le PNDSS 2024-2028.

L'UNSS doit rester une structure éducative au service de la réussite de tous les élèves. Le SNEP-FSU restera mobilisé pour défendre ce service public de l'éducation par le sport, dans l'intérêt des élèves, des personnels et de l'école publique.

Merci pour votre attention.